

18 - Etablissement public partenaire - Etablissement Public Citadelle-Patrimoine mondial - Année 2014

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : La Régie Autonome Personnalisée Citadelle - Patrimoine mondial exerce son activité sous cette forme juridique depuis le 1^{er} janvier 2011.

L'établissement est géré par un Conseil d'Administration de 16 membres (soit 9 élus de la Ville et 7 professionnels), présidé par le Maire et un Directeur Général.

Dans sa séance du 11 décembre 2014, le Conseil Municipal a voté la dissolution de la Régie Autonome Personnalisée, pour une reprise en régie directe par la Mairie de Besançon courant 2015 : la gestion de la Citadelle est donc désormais exercée par une direction au sein des services de la Ville.

1. Rapport d'activité

La Citadelle s'étend sur un site de 11 hectares. La gestion et l'exploitation du site relèvent de l'Etablissement Public en lien étroit avec la Ville de Besançon.

Le fonctionnement de l'établissement est articulé autour de :

- trois musées : Muséum, Musée de la Résistance et de la Déportation, Musée Comtois et d'une mission : la mission Vauban (jusqu'en mai 2014),
- quatre services transversaux : marketing, exploitation et développement, secrétariat général et, depuis juin 2014, action culturelle.

1.1 Les musées et la mission Vauban

Le muséum

Le Muséum est titulaire de l'appellation «Musée de France», attribuée par le Ministère de la Culture (art. L 410-1 et suivants du Code du Patrimoine), il se doit de valoriser l'ensemble de ses collections vivantes et non vivantes en s'appuyant sur la dynamique très pertinente développée autour de ses collections vivantes dont l'attractivité est majeure.

Ses missions de bases permanentes sont :

- Assurer la conservation, l'inventaire, la numérisation, le contrôle, l'enrichissement et l'exploitation des collections dans les réserves (zoologie, botanique, géologie) et utiliser des données pour aider certaines recherches (inventaires et évolution des populations de certaines espèces, de leur répartition, etc.),
- Gérer les six salles d'exposition du «Parcours de l'évolution» : mise à jour, contrôle, enrichissement...
- Gérer les différents espaces animaliers (noctarium, aquarium, insectarium, jardin zoologique), élevage, enrichissement, transferts...

L'arrivée en décembre 2014 d'un responsable du parc zoologique a marqué une nouvelle étape dans l'organisation du Muséum.

Les principales actions de l'année 2014 ont été :

- PV de récolement et numérisation des collections : révision du PV sur les collections d'insectes et actualisation de l'inventaire, idem sur certains herbiers, et début du récolement des collections de géologie-paléontologie. Parallèlement, le Muséum a poursuivi la numérisation de certaines collections et actualisé la photothèque des collections vivantes et naturalisées.

- Aménagement de la salle de quarantaine : tout en lui conservant ce rôle, cette salle héberge également désormais la bibliothèque du Muséum et permet d'accueillir des chercheurs ou des étudiants

- Aménagement d'une salle de travail sur les herbiers

- Acquisition de collections : A titre d'exemple : Herbarier Pierre PEGUILLAN (mars 2014), objets ethnographiques.

Le Muséum a proposé tout au long de l'année des expositions permanentes et des activités : A titre d'exemple :

- Spectacle : l'Homme au zoo avec M. Laurent DECOL (25 juillet au 16 août)
- Nuit des musées (14 mai)
- Journées du patrimoine (20-21 septembre)
- Semaine biodiversité (20 au 25 mai).

Le Muséum a également apporté des conseils à des particuliers (détermination d'insectes, techniques d'élevage), a accueilli des entomologistes et développé les échanges avec d'autres établissements.

Enfin, du côté des collections vivantes, l'activité quotidienne du Muséum a été rythmée par l'arrivée de nouvelles espèces : mantes feuille-morte (Insectarium), ara Macao (Oiseaux), brochets et sandres (Aquarium), par de nombreux travaux sur l'ensemble des secteurs : serres, enclos des lions, abreuvoirs automatiques, remise en service de l'éolienne, par la mobilisation pour la sauvegarde et la reproduction y compris les naissances : oiseaux, lions, protocole aprons.

Le Musée de la Résistance et de la Déportation

Le Musée de la Résistance et de la Déportation a reçu 53 441 visiteurs en 2014, soit une fréquentation en hausse de 4 % (51 706 visiteurs en 2013) qui représente 18 % du total des visiteurs du site.

Au travers de ses 20 salles, le musée présente au public un ensemble de documents, photographies, objets, écrits, œuvres d'art (etc.) autour de cinq grands thèmes : le Nazisme, Vichy et l'Occupation, la Résistance et la Répression, la Déportation et le génocide des Juifs, la Libération.

Le musée enrichit également chaque année son centre de ressources qui met à la disposition des chercheurs et du public des ressources bibliographiques sur les thèmes ayant trait à la Seconde Guerre mondiale : au 31 décembre 2014, il totalisait 27 022 documents, 322 demandes de renseignements et 92 rendez-vous.

A l'occasion des 70 ans de la libération de Besançon, le musée a présenté une exposition photographique intitulée «La Ville libérée : Besançon le 8 septembre 1944» et présentée du 29 août au 28 novembre 2014, dans la Cour des Cadets à la Citadelle. Cette exposition s'est accompagnée de la publication de l'ouvrage «Je vais être fusillé ce matin... La Citadelle de Besançon sous l'Occupation : lieu et symbole de la répression de la Résistance en Franche-Comté».

Par ailleurs, une version itinérante de l'exposition «Les robes grises» a vu le jour, mettant en parallèle les dessins de Jeannette L'Herminier et les écrits de Germaine Tillion.

Le 21 février 2014, le Président de la République a annoncé l'entrée au Panthéon de Germaine Tillion, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Pierre Brossolette et Jean Zay pour l'année 2015, qui sera également marquée par la libération des camps. En filigrane, la figure de Germaine Tillion s'inscrit dans le calendrier de cette année 2014 avec la préparation d'une exposition temporaire destinée à valoriser l'important fonds Tillion conservé par le Musée de la Résistance et de la Déportation.

Le musée a également travaillé sur différentes expositions et cérémonies et renforcé le travail de médiation autour de ses collections (Parcours de la mémoire, Nuit européenne des musées, Journées Européennes du Patrimoine, accueil des étudiants en DEUST théâtre, ateliers mémoire organisés par l'ONAC, concours ONAC BD, atelier Canopé).

Un travail conséquent de recherche et de création de contenus et visites pédagogiques a été mené en lien étroit avec l'Éducation Nationale et les deux professeurs chargés de service éducatif au musée (formation continue des enseignants, élaboration de supports pédagogiques, publication de la brochure pour le Concours National de la Résistance et de la Déportation, participation à la journée académique organisée par le rectorat, recherche sur les fonds d'archives).

Le Musée Comtois

C'est un musée d'ethnographie qui propose au public plusieurs espaces de découverte des différents aspects culturels de la Franche-Comté, du XIX^{ème} au milieu du XX^{ème} siècle. Chaque année, il conçoit et réalise des projets d'exposition sur des sujets de société d'hier et d'aujourd'hui. Le musée comtois accueille environ 25 % de la fréquentation générale de la partie payante de la Citadelle (265 470 visiteurs en 2014). Sa principale exposition temporaire a accueilli en 5 mois 29 000 personnes et bien plus pour les démonstrations de forges extérieures.

En 2014, le musée comtois a réalisé 2 expositions sur l'art de la forge.

- **Exposition «artisans du fer» de mars 2014 à mars 2015** en salle d'exposition permanente : le public a pu découvrir une sélection, issue de ses collections, d'une trentaine de magnifiques portraits des derniers forgerons, paysans et artisans de la région maniant l'outil en fer avec art et savoir, le tout accompagné de quelques objets remarquables du musée issus d'anciennes forges.

- **Exposition «Forgerons de lames» du 7 juin au 2 novembre 2014** en salle d'exposition temporaire : Cette exposition a mis l'accent sur l'art de forger des lames en France et au Japon, tout en proposant deux dynamiques de découverte aux visiteurs : un temps de découverte historique et technique dans le cadre de la nouvelle salle d'exposition temporaire et un temps de la démonstration du travail de la forge, située à l'extérieur sur 200 m².

Le musée bénéficie depuis 2014 d'une salle d'exposition temporaire de 130 m² entièrement rénovée, équipée de nouvelles vitrines et d'un éclairage d'exposition, et qui bénéficie d'une isolation et d'un système de chauffage. Cette évolution pour ce musée est particulièrement importante, car le musée est installé dans un bâtiment non chauffé (le Front Royal). Dorénavant, de nouveaux projets culturels pourront voir le jour en période hivernale, chose difficilement possible jusqu'alors.

La mission Vauban

Elle assure le suivi et l'actualisation du plan de gestion des fortifications de Vauban (la Citadelle, le Fort Griffon et l'enceinte urbaine) inscrites sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO le 7 juillet 2008. Ces fortifications ont fait l'objet d'un nouveau plan de gestion, de conservation et de développement durable pour la période 2013-2018. La mission Vauban a coordonné l'élaboration de ce programme d'actions pluriannuel.

Au niveau national, la mission Vauban a participé aux actions du réseau des sites Majeurs Vauban et collaboré à la rédaction du rapport périodique destiné au Centre du Patrimoine mondial.

Mais l'évènement majeur 2014 est l'ouverture d'un spectacle multimédia immersif dans la chapelle Saint-Etienne : conception, tournage, réalisation, coordination du conseil scientifique, validation du comité technique ont eu lieu en 2013, dans le but d'offrir en 2014 au public un spectacle innovant, qui se concentre sur le XVII^{ème} siècle en faisant revivre la conquête de la Franche-Comté, la construction de la Citadelle, des tours bastionnées, etc.

1.2 Les services transversaux

Les services marketing, exploitation et développement, action culturelle et le secrétariat général sont chargés de missions transversales, telles que la communication, les actions de médiation et la programmation culturelle, les actions d'animation, la recherche de nouveaux publics, la gestion et la sécurité du site au quotidien.

Les axes de communication prioritaires en 2014 ont été orientés sur la mise en valeur du spectacle immersif multimédia ainsi que sur l'offre temporaire renouvelée (programmation événementielle et expositions). De nombreuses actions et outils de communication ont été mis en œuvre : affichage, publicité (print / radio / web), éditions diverses (dépliants, agenda ; brochures groupes...), relations presse régionale et nationale, web et réseaux sociaux, actions spécifiques à destination des groupes et des prescripteurs.

Le service Exploitation et Développement (auparavant Publics et Développement) a géré au fil de l'année divers événements et notamment plusieurs dispositifs culturels et sportifs organisés par la Ville de Besançon ou des associations locales : Trail des Forts, le Raid trip 'N Doubs... ainsi que La Citadelle prend ses quartiers, opération profondément renouvelée en 2014.

L'année 2014 a été marquée par la création d'un nouveau service transversal, le service action culturelle, en charge de la médiation et de la programmation culturelle des Musées et du site. Avec ce service, les différents pôles thématiques bénéficient désormais chacun d'un médiateur référent (deux pour le Muséum).

Pour la première fois en 2014, la Citadelle a participé au dispositif national les Portes du Temps, avec le soutien financier du Ministère de la Culture, de la Caisse des Dépôts et Consignations et de la DRJSCS. Cette action, menée en partenariat avec la Direction Vie des Quartiers de la Ville et les Francas, qui se déroule durant les vacances scolaires, permet à des enfants en centres de loisirs issus notamment des quartiers prioritaires de Besançon de découvrir gratuitement la Citadelle avec des activités spécialement mises en place pour eux.

La Citadelle s'est également inscrite dans le dispositif mis en place par la Ville de Besançon à destination des élèves de primaire : les parcours artistiques et culturels, en accueillant 32 classes à la fois au Musée Comtois, au Muséum et au Musée de la Résistance et de la Déportation pour un travail échelonné sur l'année scolaire (environ 5 séances de découverte par classe, alternativement dans l'établissement scolaire et dans les Musées).

Enfin, en 2014, la Citadelle a offert au public une programmation culturelle qui a attiré un public nombreux et varié, notamment la programmation estivale, avec des ateliers pour enfants, 24 soirées de balades nocturnes et deux spectacles «Le mariage forcé de Molière» et «Carmina Burana». La Citadelle a participé également aux grands rendez-vous patrimoniaux : journées européennes du patrimoine, nuit des Musées... dont la fréquentation est en hausse.

1.3 Les données quantitatives

La fréquentation

Avec 265 320 visiteurs en 2014 pour la partie haute, la Citadelle est le site touristique le plus visité de Franche-Comté. Si on y ajoute les visiteurs qui s'arrêtent au Parc Saint-Etienne, on atteint 299 168 passages, ce qui représente la meilleure fréquentation annuelle depuis la création de l'Etablissement Public.

La fréquentation payante est en nette hausse par rapport à 2013 où elle s'établissait à 240 320 visiteurs (+ 10,4 %). La météo-dépendance de la fréquentation de la Citadelle s'est à nouveau vérifiée en 2014 qui fut une année globalement clémente en matière de temps, le printemps et l'automne ayant notamment connu de très belles journées.

La fréquentation des trois mois de juin-juillet-août représente 126 757 visiteurs, soit 42 % de l'ensemble des visiteurs.

Au total, la billetterie réalise un chiffre d'affaires de 1 633 K€ en 2014, soit une augmentation de 13 % par rapport à 2013.

Le réceptif et le mécénat

Au titre de l'activité «réceptif», 46 manifestations ont été réalisées et 3 530 personnes accueillies au sein de la Citadelle. Cette activité a connu un accroissement de son chiffre d'affaires en 2014.

Côté mécénat, onze mécènes et un partenaire se sont engagés aux côtés de la Citadelle pour soutenir ses projets, certains pour la seconde fois.

La boutique

Tous les indicateurs économiques de la boutique sont stables ou légèrement à la baisse en 2014 par rapport à 2013, mais plutôt à la hausse par rapport à 2012. Au global, la boutique réalise un chiffre d'affaires de 193 K€. La diversification des produits, la montée en gamme et l'extension du rayon librairie ont orienté les achats pour la saison 2014.

L'activité «groupes»

Cette activité réalise un chiffre d'affaires de 150 K€, similaire à celui de 2013. Elle représente environ 30 000 personnes, très majoritairement des groupes «jeune public» dont les scolaires (70 % des effectifs).

3. Les conditions d'exécution des missions

Le personnel

Les effectifs au 31 décembre 2014 représentent 77 ETP (Equivalent temps plein) et se répartissent en personnel de la filière culturelle (conservateurs, attachés et assistants du patrimoine, chargés de mission, documentalistes...), de la filière technique (surveillants, soigneurs, techniciens...) et de la filière administrative.

Les tarifs

Les principaux tarifs pratiqués en 2014 sont :

- Adulte individuel - Plein tarif : 9,60 € - Tarif réduit : 8,10 €
- Enfant moins de 4 ans : gratuit
- Enfant de 4 à 17 ans : 8,10 €
- Abonnement famille : 40 €
- Groupe adultes à partir de 20 personnes : 7,30 €
- Groupe enfants (scolaires, centres aérés) à partir de 10 pers : 4,20 €.

Les horaires

Les horaires d'ouverture du site et des musées au public en 2014 ont été les suivants :

- Basse saison : mi- janvier à fin mars inclus, puis novembre-décembre : 10 h à 17 h.
- Saison intermédiaire : d'avril à fin juin inclus, puis 1^{er} septembre à fin octobre : 9 h à 18 h
- Haute saison : juillet - août, de 9 h à 19 h.

La Citadelle est fermée le 25 décembre et le 1^{er} janvier ainsi que la première quinzaine de l'année civile.

4. Etats financiers 2014 et liens avec la Ville

Le compte administratif 2014 a été approuvé par le conseil d'administration de l'établissement public le 14 avril 2015. Il est conforme au compte de gestion.

L'exécution budgétaire au titre de 2014 aboutit à :

- un excédent de 245,8 K€ en section de fonctionnement
- un déficit de - 233,8 K€ en section d'investissement.

A noter que les excédents 2014 bénéficient du reliquat d'encaissements de subventions destinées à finaliser le projet du spectacle multimédia dans la Chapelle Saint-Etienne.

4.1 Situation financière 2014

Section d'investissement

Section d'investissement en K€	2014	2013
Recettes d'investissement	925,9	1 093,8
Dépenses d'investissement	1 159,8	924
Résultat de l'exercice en investissement	- 233,8	+ 169,8
Résultat cumulé après retraitement	7,4	241,4

L'année 2014 voit l'Etablissement Public finaliser les dépenses relatives au projet multimédia dans la Chapelle Saint-Etienne. L'ouverture au public de ce nouveau spectacle a été effective en mai 2014. Pour financer en partie ce projet, l'Etablissement Public Citadelle a souscrit un emprunt de 520 K€ en 2013.

Section de fonctionnement

Section de fonctionnement en K€	2014	2013
Recettes de fonctionnement	5 774,6	5 743,3
Dépenses de fonctionnement	5 528,8	5 563,5
Résultat de l'exercice en fonctionnement	+ 245,8	+ 179,8
Résultat cumulé	+ 507,5	+ 261,8

NB : Il est essentiel de rappeler que l'équilibre financier annuel de l'EP Citadelle reste significativement dépendant des conditions météorologiques.

Les dépenses de fonctionnement

Le montant des charges de fonctionnement réalisées en 2014 est de 5 528 809,41€ (hors virement de la section fonctionnement vers l'investissement de 263 327,52 €) soit une diminution de 0,62 % par rapport à 2013 (5 563 513,24 €). Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement par rapport au montant des crédits inscrits de 5 938 306,90 € est de 93 %.

Ces charges comprennent :

- le montant des charges de gestion courante : 1 570 384,93 € (chapitre 011)
- le montant des charges de personnel : 3 717 432 € (chapitre 012)
- la dotation aux comptes d'amortissements : 224 575,01 €,
- des charges diverses : 16.417,47 €.

Les recettes de fonctionnement

Le montant des recettes de fonctionnement recouvrées en 2014 est de 5 774 644,90 €, hors affectation du résultat 2014, soit 97,23 % des crédits inscrits et une augmentation de 0,54 %, par rapport à l'année 2013.

Le montant des recettes est détaillé de la manière suivante :

- recettes commerciales : 1 935 799,69 €
- subventions et mécénat : 3 575 859,51 €
- recettes diverses : 159 710,53 €
- recettes d'ordre : 103 275,17 €.

4.2 Liens avec la Ville de Besançon

4.2.1 La convention d'objectifs et de moyens

Objet de la convention	La Ville confie à l'Etablissement Public Citadelle - Patrimoine mondial la gestion du site de la Citadelle, sa valorisation des fortifications de Vauban et le développement du site. L'Etablissement Public assume la totalité des responsabilités artistiques, scientifiques et financières liées aux engagements de la convention.
Nature et forme juridique de l'activité	L'Etablissement Public a un statut d'Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) sous forme de régie avec personnalité morale et autonomie financière. C'est un Etablissement Public à double visage, exerçant à la fois des activités industrielles et commerciales (exploitation économique du site) et des activités à caractère administratif (gestion des musées, gestion et valorisation du patrimoine). De ce fait, l'Etablissement Public est soumis à un régime juridique mixte fait de règles de droit public et de règles de droit privé. Il applique les principes comptables de la M4.
Date de signature de la convention	Convention-cadre signée le 20 décembre 2010 Convention d'objectifs et de moyens au titre de 2011-2015 (durée 5 ans) signée le 20 décembre 2010.
Date de fin de convention	31 décembre 2015

Caractéristiques générales	<p>Les missions de l'Etablissement Public s'articulent autour de trois objectifs principaux :</p> <ul style="list-style-type: none">- définition et mise en œuvre du projet scientifique, culturel et touristique (expositions, animations, communication)- la gestion et l'exploitation du site et des musées (billetterie, accueil du public, sécurité),- la mise en valeur du site et des musées, notamment avec le suivi des travaux de restauration des bâtiments. <p>Pour mener ces missions la Ville met à disposition le site de la Citadelle situé 99 rue des Fusillés à Besançon et apporte des contributions en nature et financière.</p>
----------------------------	--

4.2.2 Liens financiers et juridiques

Les principaux liens financiers entre la RAP Citadelle - Patrimoine mondial et la Ville de Besançon ont été exécutés conformément à la convention d'objectifs et de moyens. Il s'agit notamment :

- du versement par la Ville d'une subvention de fonctionnement de 3 325 K€, d'une subvention d'investissement de 103,7 K€, de subventions pour actions ciblées de 19 K€
- de l'encaissement par la Ville du coût de la mise à disposition d'agents municipaux et des coûts de certaines prestations rendues par le Parc Auto Logistique et la Médecine du travail, soit un montant de 2 037 K€ HT encaissé en 2014,
- de l'encaissement par la Ville du loyer pour occupation du site pour 160 K€.

Le Conseil Municipal a été sollicité à plusieurs reprises en 2014 notamment sur l'attribution des subventions dans le cadre de la convention, ou pour des travaux.

Conclusion

Le bilan de l'activité de la Citadelle en 2014 est conforme à la convention qui lie la Ville de Besançon et la RAP. La qualité de l'accueil et des prestations rendues sont appréciées, et la dimension scientifique du site est reconnue. La situation financière s'est renforcée et des efforts particuliers ont été portés sur la dynamisation auprès du public.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte du présent rapport relatif à l'activité en 2014 de la Régie Autonome Personnalisée «Citadelle - Patrimoine mondial».

«M. LE MAIRE : On aura les chiffres définitifs quand l'année sera terminée. Ça a été une bonne année, pas exceptionnelle, moins bonne que l'année dernière mais tout de même une bonne année.

M. Thierry MORTON : Elle sera globalement un peu en-dessous mais on a les explications, les conditions météorologiques entre autres...

M. LE MAIRE : Oui c'est la météo, c'est cela.

M. Thierry MORTON : Par contre ce que l'on peut saluer, c'est l'énorme fréquentation des deux expositions phare qu'il y a eu sur Germaine TILLION et l'exposition Bêtes d'expo qui a fait autant de visiteurs qu'Ousmane SOW.

M. LE MAIRE : Et Ousmane SOW était déjà un beau succès !

M. Thierry MORTON : Oui, c'était 27 000 visiteurs.

M. LE MAIRE : Donc deux belles expos à la Citadelle. Ce ne sera pas l'année des records mais ce sera une bonne année».

Il n'y a pas de remarques».

Après en avoir délibéré, sur avis favorable unanime de la Commission de Contrôle financier et sur avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport d'activité 2014.

Récépissé préfectoral du 9 novembre 2015.